



BULLETIN D'ENGAGEMENT

Nom : Prénom :

Age le jour J : ans - Sexe : • Homme • Femme

Adresse postale :

CP : Ville :

Tel Portable : / / / / Adresse mail (obligatoire):

.....@.....

Personne à contacter en cas d'urgence : au ___ / ___ / ___ / ___ / ___

Je déclare participer sous mon entière responsabilité en respectant le règlement intérieur de l'épreuve, le code de la route et les consignes de sécurité. J'accepte également la publication de ma photo sur internet (Rayer cette phrase si désaccord). **Signature :**



CHOIX DE LA DISTANCE :

- Trail 8km (1 boucle de 8 km) x 5€
- Trail 16km (1 boucle de 16km) x 7€

Majoration de 2€ sur place - Interdit au moins de 18 ans.

Retrait des dossards, le Samedi 12
Janvier dès 16h30 au boulo-drome
(chemin de la Brandille 16400 La
Couronne) Départ à 18h00
Pas de podium, Tirage au sort sur les
2 trails

Bulletin à renvoyer AVANT LE 10/01/2019

à Pierre COLOMBIER - 13 Rte du Moulin - 16430 VINDELLE, avec:

le règlement (chèque à l'ordre de : ARA)

+ une licence ou certificat médical (voir ci-dessous réglementation)

POSSIBILITE DE S'INSCRIRE SUR IKINOA SPORT

INFORMATIONS SUR LE REGLEMENT, LES PARCOURS, LES INSCRITS...

<http://angouleme-raid-aventure.fr/WordPress3/>

Selon la réglementation en vigueur (article 6, loi du 23 mars 1999 relatif à la protection de la santé des sportifs) les licenciés doivent présenter une licence FFA en cours de validité et les non-licenciés doivent remettre un certificat médical (ou photocopie) de non contre-indication à la pratique de "l'athlétisme ou de la course à pied en compétition", datant de moins d'un an au jour de chaque épreuve. Les licenciés des fédérations affinitaires (FSCF, la FSGT, l'UFOLEP), de certaines fédérations scolaires et universitaires (FFSU, UNSS et UGSEL), de la FF Triathlon, de la FF Course d'orientation ou FFPM sont autorisés à participer aux épreuves et ce sans présentation d'un certificat médical complémentaire de non contre-indication à la pratique de "l'athlétisme ou de la course à pied en compétition". Ils devront néanmoins présenter un justificatif de licence (photocopie).

